
États financiers de
L'Institution royale pour
l'avancement des sciences /
Université McGill

30 avril 2019

Rapport de l'auditeur indépendant	1-2
État des résultats	3
État de l'évolution de l'actif net	4
Bilan	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7-23

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux fiduciaires de l'Institution royale pour l'avancement des sciences
et au conseil des gouverneurs de l'Université McGill

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Institution royale pour l'avancement des sciences / Université McGill (l'« Université »), qui comprennent le bilan au 30 avril 2019, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Université au 30 avril 2019, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Université conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Université à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Université ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Université.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Université.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Université à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Université à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.¹

Le 3 octobre 2019

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A125888

L'Institution royale pour l'avancement des sciences / Université McGill

État des résultats

Exercice terminé le 30 avril 2019

(en milliers de dollars)

	Notes	2019	2018
		\$	\$
Produits			
Subventions			
Fédérales		217 449	204 977
Provinciales		464 754	431 238
États-Unis		4 797	6 100
Autres sources		58 191	48 071
Contrats		14 128	16 264
Droits de scolarité et frais		349 649	319 673
Vente de biens et services		154 587	151 374
Dons et legs		76 931	59 380
Gain sur taux de change		2 168	1 728
Produits de placement et intérêts créditeurs	15	75 905	87 449
		1 418 559	1 326 254
Charges			
Salaires et soutien aux étudiants			
Professeurs		360 872	347 005
Personnel administratif et de soutien		284 922	272 618
Avantages sociaux		120 916	116 812
Aide aux étudiants		127 949	118 617
Étudiants		39 999	39 830
		934 658	894 882
Charges autres que les salaires			
Matériaux, fournitures et publications		47 572	45 441
Contributions aux institutions partenaires		47 622	42 571
Services contractuels		23 781	22 704
Frais professionnels		23 294	23 546
Frais de déplacement		29 987	27 303
Coût des marchandises vendues		19 672	19 147
Frais d'occupation		32 425	34 930
Énergie		21 968	19 058
Autres charges non salariales		44 043	42 308
Entretien de l'équipement informatique et des logiciels		11 753	11 983
Amortissement des immobilisations		141 114	127 122
Frais d'intérêts		37 675	36 240
Frais bancaires		1 556	1 536
		482 462	453 889
		1 417 120	1 348 771
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges		1 439	(22 517)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

L'Institution royale pour l'avancement des sciences / Université McGill

État de l'évolution de l'actif net

Exercice terminé le 30 avril 2019
(en milliers de dollars)

	Non affecté	Affectations d'origine interne	Affectations d'origine externe	Investi en immobilisations	Dotations	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actif net (déficit) au 30 avril 2017						
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges	(364 576)	84 509	—	256 139	1 562 327	1 538 399
Réévaluation du passif au titre des prestations définies*	25 147	6 517	17 718	(71 899)	—	(22 517)
Réévaluation de l'obligation au titre des avantages postérieurs à l'emploi	3 168	—	—	—	—	3 168
Dotations et contributions en nature	25 103	—	—	—	—	25 103
Composantes de perte de placement présentées à titre de diminution directe de l'actif net	—	—	—	542	23 390	23 932
Variation nette de l'actif net affecté d'origine interne	8 734	(4 381)	—	(2 722)	(1 631)	—
Investissement en immobilisations	(43 757)	—	(16 710)	60 467	—	—
Autres transferts	(6 778)	1 750	(1 008)	395	5 641	—
Actif net (déficit) au 30 avril 2018	(352 959)	88 395	—	242 922	1 566 201	1 544 559
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	63 900	12 810	18 560	(93 831)	—	1 439
Réévaluation du passif au titre des prestations définies*	4 846	—	—	—	—	4 846
Réévaluation de l'obligation au titre des avantages postérieurs à l'emploi	6 507	—	—	—	—	6 507
Dotations et contributions en nature	—	—	—	1 479	42 914	44 393
Composantes de perte de placement présentées à titre d'augmentation directe de l'actif net	—	—	—	—	—	—
Variation nette de l'actif net affecté d'origine interne	(627)	3 798	—	(2 625)	(546)	—
Investissement en immobilisations	(56 711)	—	(22 509)	79 220	—	—
Autres transferts	2 823	(9 190)	3 949	457	1 961	—
Actif net (déficit) au 30 avril 2019	(332 221)	95 813	—	227 622	1 610 898	1 602 112

* Au 30 avril 2019, la valeur cumulée des réévaluations de l'obligation au titre des avantages postérieurs à l'emploi est de 46 557 \$ (40 050 \$ au 30 avril 2018) et la valeur cumulée des réévaluations du passif au titre de prestations définies est de 59 594 \$ (54 748 \$ au 30 avril 2018).

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

L'Institution royale pour l'avancement des sciences / Université McGill

Bilan

au 30 avril 2019

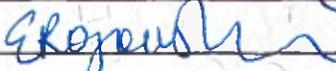
(en milliers de dollars)

	Notes	2019 \$	2018 \$
Actif			
À court terme			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		1 634	24 229
Placements à court terme	17	23 609	35 325
Débiteurs	3 et 4	515 544	490 373
Frais payés d'avance		9 282	11 105
Stocks		1 466	1 641
		551 535	562 673
Titres négociables	17	1 778 224	1 769 151
Subventions et contrats liés à la recherche à recevoir		53 201	43 942
Subventions d'investissement à recevoir	4	710 157	669 255
Prêts à recevoir	5	3 819	5 494
Immobilisations	6	1 643 445	1 544 930
		4 740 381	4 595 445
Passif			
À court terme			
Dette bancaire	7	95 020	89 155
Créditeurs et charges à payer	8	236 624	242 183
Produits reportés		38 238	29 008
Tranche à court terme de la dette à long terme	11	209 353	193 606
		579 235	553 952
Apports reportés	9	613 754	558 686
Apports reportés afférents aux immobilisations	10	974 569	895 973
Dette à long terme	11	847 509	898 029
Passif au titre des prestations définies	12	37 786	53 334
Obligation au titre des avantages postérieurs à l'emploi	12	85 416	90 912
		3 138 269	3 050 886
Engagements et éventualités	19 et 20		
Actif net (déficit)			
Investi en immobilisations		227 622	242 922
Affectations d'origine externe à des fins de dotations	13	1 610 898	1 566 201
Affectations d'origine interne	14	95 813	88 395
Non affecté		(332 221)	(352 959)
		1 602 112	1 544 559
		4 740 381	4 595 445

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par le conseil des gouverneurs

 , gouverneur

 , secrétaire-général

L'Institution royale pour l'avancement des sciences / Université McGill

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 30 avril 2019

(en milliers de dollars)

	Notes	2019 \$	2018 \$
Activités de fonctionnement			
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges		1 439	(22 517)
Ajustements pour les éléments suivants :			
Amortissement des immobilisations		141 114	127 122
Amortissement de l'escompte d'émission d'obligations		187	202
Amortissement des apports reportés	9	(418 082)	(386 559)
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	10	(71 280)	(60 967)
Variation de la juste valeur des placements	15	15 731	1 823
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés	15	(6 277)	(3 068)
Variation du passif au titre de prestations définies		(10 702)	(14 344)
Variation de l'obligation au titre des avantages postérieurs à l'emploi		1 011	1 526
Perte à la disposition d'immobilisations		1 703	—
		(345 156)	(356 782)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement	16	1 230	31 686
Augmentation des subventions gouvernementales à recevoir		(55 277)	(32 428)
Augmentation des subventions et des contrats liés à la recherche à recevoir		(17 874)	(4 213)
Augmentation des apports reportés		473 150	438 387
		56 073	76 650
Activités d'investissement			
Diminution (augmentation) des placements à court terme		11 716	(8 933)
Acquisition d'immobilisations		(239 074)	(249 901)
Achat de titres négociables		(1 187 189)	(1 338 580)
Produit de disposition de titres négociables		1 168 662	1 360 333
Variation des prêts à recevoir		1 675	1 618
		(244 210)	(235 463)
Activités de financement			
Variation de la dette bancaire		5 865	(17 499)
Produit (perte) de placement présenté à titre d'augmentation (diminution) directe de l'actif net		368	(23 526)
Dotations et contributions en nature		44 393	23 932
Émission de titres d'emprunt à long terme		158 645	220 392
Remboursement de la dette à long terme		(193 605)	(116 198)
Apports reportés afférents aux immobilisations		149 876	80 448
		165 542	167 549
(Diminution) augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		(22 595)	8 736
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début		24 229	15 493
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin		1 634	24 229

Opérations sans effet sur la trésorerie

Des acquisitions d'immobilisations d'une valeur de 33 504 \$ (31 246 \$ en 2018) sont incluses dans les créditeurs et charges à payer et sont sans effet sur la trésorerie.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Statut et description des activités

La société, dont la dénomination sociale est « Governors, Principal and Fellows of McGill College » (« McGill College »), a été constituée en 1821 en vertu d'une charte royale et est une université ayant le droit de conférer des diplômes. L'Institution royale pour l'avancement des sciences (« L'Institution royale ») a été constituée en 1802 et détient tous les biens acquis par McGill College ou lui ayant été cédés ou légués, et prend en charge toute dette contractée par McGill College. Ensemble, ces deux sociétés constituent l'entité connue sous le nom de l'Université McGill (« McGill » ou l'« Université »). Les activités de McGill incluent toutes les activités de ses unités d'enseignement et de recherche, telles que l'Institut neurologique de Montréal, le campus Macdonald à Sainte-Anne-de-Bellevue et l'Arboretum Morgan.

McGill est un organisme sans but lucratif qui vise à fournir de l'éducation postsecondaire et à réaliser de la recherche et elle est exempte d'impôts selon la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2. Méthodes comptables

Les états financiers de l'Université sont préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) selon la méthode du report et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Consolidation

Les résultats nets des organismes sans but lucratif partenaires de McGill ne sont pas constatés dans les présents états financiers, car ces organismes ne sont pas contrôlés par McGill.

Constataion des produits

L'Université suit la méthode du report pour comptabiliser les apports affectés qui incluent les dons et les legs ainsi que les subventions et les contrats. Selon cette méthode, les montants affectés sont comptabilisés à titre d'apports reportés et comptabilisés à titre de produits lorsque la charge connexe est engagée. Lorsque les apports sont liés aux immobilisations, le produit est comptabilisé sur la même base que l'amortissement de l'actif acquis. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus. Les dotations sont comptabilisées comme une augmentation directe de l'actif net pour l'exercice au cours duquel elles sont reçues. Les promesses de dons sont comptabilisées lors de l'encaissement des dons.

Les intérêts et les revenus de dividendes sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les gains ou les pertes réalisés lors de la vente de placements sont comptabilisés lorsque les titres sont vendus, en fonction du coût. Les gains et les pertes non réalisés liés à la variation de la juste valeur sont présentés à titre de produit de placement. Dans la mesure où le produit de placement est affecté, il est inclus dans le compte d'apports reportés et comptabilisé lorsque la charge connexe est engagée, à l'exception de l'excédent des montants disponibles pour les charges et des gains et des pertes non réalisés sur les dotations grevées d'affectations d'origine externe, lesquels sont comptabilisés comme une augmentation ou une diminution directe des dotations.

Les droits de scolarité et frais sont constatés à titre de produits dans l'année au cours de laquelle les cours sont offerts.

La vente de biens et de services et les produits liés aux contrats sont comptabilisés au moment de la vente ou lorsque le service a été rendu.

2. Méthodes comptables (suite)

Constatation des produits (suite)

Les contributions en nature sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur réception ou à la valeur nominale lorsque la juste valeur ne peut pas être déterminée de façon raisonnable. La valeur des dons en nature pour l'exercice 2019 est de 1,5 M\$ (0,5 M\$ en 2018). La valeur des heures de travail effectuées par des bénévoles n'est pas comptabilisée dans les présents états financiers.

Les subventions de fonctionnement gouvernementales sont comptabilisées dans l'exercice pour lequel elles ont été attribuées.

Les subventions de recherche sont comptabilisées selon la méthode de report et sont constatées comme produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont reconnues.

Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où l'Université devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont comptabilisés au coût après amortissement, à l'exception des placements et des instruments financiers dérivés qui sont comptabilisés à la juste valeur à la date de clôture. La juste valeur des titres négociables sur des marchés publics est basée sur les valeurs du marché des cours acheteurs, et celle des instruments financiers dérivés est déterminée selon les informations obtenues de la banque. La juste valeur des titres qui ne sont pas négociés sur un marché public est déterminée en utilisant les valeurs confirmées par les différents gestionnaires avec qui ces titres sont négociés. Les fluctuations de la juste valeur qui influent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et les pertes réalisés à la cession et les gains et les pertes non réalisés sont incluses dans les produits de placements.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers comptabilisés au coût après amortissement, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument comptabilisé au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire et comptabilisé à l'état des résultats à titre de produit ou de charge d'intérêts.

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût après amortissement, l'Université comptabilise aux résultats une perte de valeur, le cas échéant, lorsqu'elle observe un changement défavorable important au cours de la période dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs provenant des actifs financiers. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et lorsque cette réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à même les résultats de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

Conversion de devises

Les éléments d'actifs et de passifs monétaires et des autres actifs comptabilisés à la juste valeur et libellés en devises sont convertis en dollars canadiens selon le taux de change en vigueur à la date du bilan. Les éléments d'actifs et de passifs non monétaires sont convertis aux cours du change historiques. Les produits et les charges sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur lors de la transaction. Les gains ou les pertes provenant de la conversion sont inclus dans l'état des résultats.

2. Méthodes comptables (suite)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse et les placements à court terme dont l'échéance est de trois mois ou moins à partir de la date d'acquisition.

Prêts étudiants

Les prêts étudiants ont une échéance d'un an suivant l'obtention du diplôme et ne portent pas intérêt avant cette date. Après la date d'échéance, des intérêts sont facturés aux taux qui prévalaient à la date de signature du contrat. Une provision est enregistrée pour les montants estimatifs jugés irrécouvrables.

Stocks

Les stocks, composés de livres et de fournitures, sont évalués au moindre du coût, calculé selon la méthode du premier entré, premier sorti, et de la valeur nette de réalisation. Le montant comptabilisé à titre de coût des marchandises vendues au cours de l'exercice s'élève à 19,5 M\$ (19,1 M\$ en 2018).

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Les immobilisations construites n'incluent pas les intérêts engagés au cours de la construction. Les apports en immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport lorsqu'il est possible de faire une estimation raisonnable de cette juste valeur; si ce n'est pas le cas, les immobilisations sont comptabilisées à un montant nominal. L'amortissement des immobilisations en cours de développement débute lorsque le développement est achevé. Les taux d'amortissement sont établis selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile des diverses catégories d'actifs, comme suit :

Aménagement de terrains	10 ou 20 ans
Bâtiments	20 à 50 ans
Rénovations majeures	20 à 40 ans
Améliorations locatives	Sur la durée du bail, jusqu'à concurrence de 10 ans
Matériel	3 à 20 ans
Matériel roulant	5 ans
Documents de bibliothèque	10 ans
Actifs incorporels (surtout des logiciels)	3 à 5 ans

Actif net

Le solde investi en immobilisations représente les éléments de l'actif net qui ne peuvent pas être utilisés à d'autres fins, car ils ont été investis en immobilisations.

Les dotations doivent être utilisées conformément aux diverses fins établies par les donateurs, et le montant en capital des dotations doit être maintenu à perpétuité conformément avec la politique de dotation de McGill.

Les éléments de l'actif net qui sont grevés d'affectations d'origine interne consistent en des fonds affectés à des fins particulières comme il est déterminé par le conseil des gouverneurs à l'occasion.

2. Méthodes comptables (suite)

Avantages sociaux futurs

L'Université offre un régime de retraite à cotisations définies (le « Régime ») pourvu d'une composante à prestations définies qui garantit un seuil minimal de prestations de retraite pour les membres admissibles. L'Université fournit également des avantages postérieurs à l'emploi autres que les prestations de retraite, ainsi qu'un ancien régime de retraite à prestations définies.

Le coût des prestations de retraite et des avantages postérieurs à l'emploi autres que les prestations de retraite est déterminé périodiquement par des actuaires indépendants. L'Université a choisi d'évaluer les obligations au titre des prestations définies en ayant recours à l'évaluation actuarielle établie aux fins de la capitalisation. Cette évaluation actuarielle établie tous les trois ans est fondée sur la méthode de répartition des prestations définies au prorata des services (qui incorpore la meilleure estimation de la direction concernant l'évolution future des niveaux de salaires, la croissance d'autres coûts, l'âge de départ à la retraite des salariés et d'autres facteurs actuariels). L'évaluation actuarielle la plus récente à des fins de capitalisation a été réalisée au 31 décembre 2017.

Aux fins du calcul du taux de rendement prévu sur les actifs du Régime, ces actifs sont évalués à la juste valeur.

L'Université constate :

- dans le bilan, les obligations au titre des prestations définies, diminuées de la juste valeur des actifs du Régime et ajustées en fonction de toute provision pour moins-value (soit l'actif ou l'obligation au titre des prestations définies);
- dans l'état des résultats, le coût du Régime pour l'exercice;
- dans l'état de l'évolution de l'actif net, les réévaluations et les autres éléments découlant notamment de la différence entre le rendement réel des actifs du Régime et le rendement calculé à partir du taux d'actualisation déterminé en fonction des gains et des pertes actuariels, des services passés, du règlement, de la compression et du plafonnement de l'actif au titre des prestations définies.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux NCOSBL, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés dans les états financiers. Plus particulièrement, les principales estimations sont faites quant à l'évaluation des débiteurs, aux justes valeurs des placements privés et des instruments financiers, aux durées de vie utile des immobilisations, aux provisions pour éventualités, à la provision pour l'équité salariale et aux avantages sociaux futurs. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

L'Institution royale pour l'avancement des sciences / Université McGill

Notes complémentaires

30 avril 2019

(montants tabulaires en milliers de dollars)

3. Débiteurs

	2019	2018
	\$	\$
Fonctionnement, déduction faite des provisions pour créances douteuses de 1 302 \$ (1 257 \$ au 30 avril 2018)	38 674	35 809
Prêts étudiants, déduction faite des provisions pour créances douteuses de 625 \$ (550 \$ au 30 avril 2018)	3 989	4 484
Produits de placement	2 593	2 782
Subventions de fonctionnement gouvernementales	41 197	42 552
Subventions et contrats liés à la recherche – court terme	220 735	212 120
Subventions d'investissement à recevoir – court terme	208 356	192 626
	515 544	490 373

4. Subventions d'investissement à recevoir

Les subventions d'investissement à recevoir sont liées à des subventions d'investissement approuvées par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), mais financées au moyen de titres d'emprunt à long terme émis au nom de McGill ou pas encore financées. Ces montants sont à payer immédiatement. Cependant, seulement une portion sera recouverte au cours du prochain exercice et par conséquent, le solde restant est présenté à titre d'actif à long terme.

5. Prêts à recevoir

Les prêts à recevoir portent intérêt à des taux variant de 3,013 % à 4,125 % (3,013 % à 4,125 % au 30 avril 2018) et leur échéance maximale est de trois ans.

6. Immobilisations

	2019			2018
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Terrains	28 685	—	28 685	28 685
Aménagement de terrains	55 770	22 694	33 076	35 796
Bâtiments	665 916	374 973	290 943	300 356
Rénovations majeures	1 170 502	372 086	798 416	756 507
Améliorations locatives	19 579	5 334	14 245	14 927
Matériel	541 028	304 747	236 281	216 731
Matériel roulant	1 945	1 385	560	547
Documents de bibliothèque	185 921	99 681	86 240	83 639
Actifs incorporels	17 547	10 489	7 058	4 956
	2 686 893	1 191 389	1 495 504	1 442 144
Actifs en cours de développement	147 941	—	147 941	102 786
	2 834 834	1 191 389	1 643 445	1 544 930

7. Dette bancaire

En conformité avec la réglementation du MEES, le conseil des gouverneurs de McGill a autorisé un montant d'endettement bancaire maximal de 300,0 M\$ du 1^{er} mai 2018 au 30 avril 2019, 380,0 M\$ du 1^{er} mai 2019 au 31 mai 2019 et un montant de 400,0 M\$ du 1^{er} juin 2019 au 31 mai 2020 (300,0 M\$ au 30 avril 2018) au moyen de facilités de crédit à court terme, dont un montant de 94,1 M\$ est utilisé en date du 30 avril 2019 (89,2 M\$ au 30 avril 2018). Il y a 0,9 M\$ d'emprunts à court terme de Financement-Québec dans la dette bancaire (valeur nulle en 2018) relatifs à des projets d'investissement. McGill a accès à des marges de crédit non garanties et non engagées totalisant 465,0 M\$ (350,0 M\$ au 30 avril 2018), sur lesquelles les montants sont normalement prélevés au moyen d'acceptations bancaires émises pour des périodes maximales d'un an. Les marges de crédit portent intérêt au taux préférentiel, qui s'est établi en moyenne à 3,80 % pour l'exercice (3,16 % en 2018). Grâce à l'utilisation des acceptations bancaires et de contrats de swap de devises, le taux moyen d'emprunt pour l'exercice était de 1,68 % (1,79 % en 2018). Le taux en vigueur au 30 avril 2019 était de 1,92 % (1,64 % au 30 avril 2018). Il y a 10,0 M\$ d'acceptations bancaires émises à la fin de l'exercice (valeur nulle au 30 avril 2018). Les contrats de swap de devises émis à la fin de l'exercice totalisent 84,1 M\$ (63,0 M\$ US), portent intérêt à un taux de 1,82 % (89,2 M\$ (70,0 M\$ US) portant intérêt à un taux de 1,50 % au 30 avril 2018).

8. Crédoiteurs et charges à payer

Les crédoiteurs et charges à payer comprennent 8 195 000 \$ (7 841 000 \$ au 30 avril 2018) de sommes à remettre à l'État.

9. Apports reportés

Les apports reportés représentent la tranche non dépensée des fonds reçus et affectés à des fins autres que l'achat d'immobilisations. Les fonds affectés à des fins d'achat d'immobilisations sont inclus au titre des apports reportés afférents aux immobilisations à la note 10.

	2019	2018
	\$	\$
Solde au début	558 686	506 858
Apports reportés reçus pendant l'année	413 838	390 122
Dons et legs	59 312	48 265
Amortissement des apports reportés	(418 082)	(386 559)
Solde à la fin	613 754	558 686

Le solde à la fin de l'exercice comprend les montants suivants :

	2019	2018
	\$	\$
Subventions fédérales	336 128	310 004
Subventions provinciales	101 845	94 887
Subventions des États-Unis	4 197	3 380
Subventions d'autres sources	22 021	17 043
Contrats	23 895	16 362
Dons et legs	111 671	97 092
Revenus de dotations	8 928	14 886
Produits de placement	5 069	5 032
	613 754	558 686

10. Apports reportés afférents aux immobilisations

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent le montant non amorti des dons et des subventions reçus aux fins de l'achat d'immobilisations. L'amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations est comptabilisé à titre de produits liés aux subventions dans l'état des résultats. Les apports reportés afférents aux immobilisations se détaillent comme suit :

	2019	2018
	\$	\$
Solde au début	895 973	876 492
Apports reçus	149 876	80 448
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(71 280)	(60 967)
Solde à la fin	974 569	895 973
Composé de contributions des sources suivantes :		
MEES	510 672	459 388
Autres provinciaux	158 626	151 565
Fédéraux	176 043	150 575
Dons et legs	117 110	122 344
Accords de subvention spécifiques	12 118	12 101
Solde à la fin	974 569	895 973

L'Institution royale pour l'avancement des sciences / Université McGill

Notes complémentaires

30 avril 2019

(montants tabulaires en milliers de dollars)

11. Dette à long terme

	2019	2018
	\$	\$
Billets à payer au gouvernement du Québec ⁽ⁱ⁾		
2,213 %, échéant le 1 ^{er} juin 2018	—	132 940
2,112 %, échéant le 1 ^{er} juin 2018	—	2 092
2,406 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2018	—	12 452
2,413 %, échéant le 29 mai 2019	161 192	172 753
4,125 %, échéant le 24 août 2020	1 440	2 117
2,559 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2021	1 511	—
1,709 %, échéant le 1 ^{er} mars 2022	6 544	7 363
2,947 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2022	5 026	6 369
2,947 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2022	4 828	6 119
2,226 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2022	6 465	8 312
3,013 %, échéant le 28 septembre 2022	4 054	4 994
2,044 %, échéant le 1 ^{er} octobre 2022	3 491	4 485
1,639 %, échéant le 1 ^{er} mars 2023	3 533	4 341
2,324 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2024	9 871	11 666
2,949 %, échéant le 1 ^{er} mars 2025	31 942	37 081
2,408 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2026	46 920	49 680
2,149 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2026	14 988	16 615
2,280 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2027	41 703	43 440
2,787 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2027	61 010	65 087
3,021 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2028	11 342	—
3,082 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2029	122 128	—
4,991 %, échéant le 1 ^{er} juin 2034	16 000	17 000
3,680 %, échéant le 1 ^{er} juin 2034	44 100	46 200
3,161 %, échéant le 1 ^{er} juin 2034	48 400	50 600
2,933 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2042	58 156	60 579
3,218 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2043	23 664	—
Total	728 308	762 285
Débiteures de premier rang non garanties de McGill ⁽ⁱⁱ⁾		
Série A, 6,150 %, échéant le 22 septembre 2042	150 000	150 000
Série B, 3,975 %, échéant le 29 janvier 2056	160 000	160 000
Entente de prêt ⁽ⁱⁱⁱ⁾	23 496	24 454
Autres	11	36
Escomptes d'émission d'obligations et frais d'émission	(4 953)	(5 140)
Total de la dette à long terme	1 056 862	1 091 635
Tranche à court terme	209 353	193 606
	847 509	898 029

11. Dette à long terme (suite)

- i) Les billets sont garantis par le gouvernement du Québec et les remboursements réguliers d'intérêts et de capital sont effectués par le gouvernement au nom de McGill. Les intérêts sur les billets sont payés semestriellement et les remboursements de capital sont exigibles à chaque date d'anniversaire du billet. Les remboursements de capital échéant annuellement et les paiements forfaitaires dus à l'échéance sont les suivants :

	Paiement annuel	Paiement forfaitaire
	\$	\$
2,413 %, échéant le 29 mai 2019	11 562	161 191
4,125 %, échéant le 24 août 2020*	677	—
2,559 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2021	581	349
1,709 %, échéant le 1 ^{er} mars 2022	819	4 906
2,947 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2022*	1 291	720
2,947 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2022*	1 344	750
2,226 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2022	1 847	924
3,013 %, échéant le 28 septembre 2022*	940	—
2,044 %, échéant le 1 ^{er} octobre 2022	994	509
1,639 %, échéant le 1 ^{er} mars 2023	808	1 109
2,324 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2024	1 795	896
2,949 %, échéant le 1 ^{er} mars 2025	5 140	6 242
2,408 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2026	2 760	27 600
2,149 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2026	1 626	3 606
2,280 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2027	1 738	27 799
2,787 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2027	4 077	28 394
3,021 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2028	1 110	1 352
3,082 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2029	10 812	14 008
4,991 %, échéant le 1 ^{er} juin 2034	1 000	1 000
3,680 %, échéant le 1 ^{er} juin 2034	2 100	12 600
3,161 %, échéant le 1 ^{er} juin 2034	2 200	15 400
2,933 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2042	2 423	2 427
3,218 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2043	947	936

* Le paiement annuel varie d'année en année.

- ii) En septembre 2002, l'Université a émis des débentures non garanties d'une valeur de 150 M\$. En janvier 2016, l'Université a émis des débentures non garanties d'une valeur de 160 M\$. Contrairement aux obligations du MEES, ces débentures devront être payées par l'Université à même les ressources qu'elle génère. Les paiements semestriels d'intérêts sont effectués par l'Université.
- iii) En août 2017, l'Université a conclu une entente de prêt d'une durée de dix ans de 25 M\$ amortissable sur 20 ans. Ce prêt porte intérêt au taux des acceptations bancaires majoré de 0,73 % avec un contrat d'échange de taux d'intérêt d'une durée de dix ans, pour un taux global de 2,84 %.

11. Dette à long terme (suite)

Les remboursements de capital exigibles au cours des cinq prochains exercices s'établissent comme suit :

	\$
2020	209 353
2021	48 319
2022	51 579
2023	43 870
2024	38 832

12. Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite

L'Université a un régime de retraite à cotisations définies (le « Régime ») pourvu d'une composante à prestations définies qui garantit un seuil minimal de prestations de retraite pour les membres admissibles au Régime. Les cotisations versées par les employés, ajoutées à celles de l'employeur, sont investies dans le fonds d'accumulation du Régime. Au moment de la retraite de l'employé, ce dernier peut utiliser le montant accumulé et souscrire à une rente de retraite auprès de l'entité qu'il aura choisie. Avant le 1^{er} janvier 2011, les employés pouvaient souscrire à une rente versée par McGill.

À des fins comptables, l'Université évalue ses obligations au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs du Régime le 30 avril de chaque exercice. La dernière évaluation actuarielle des régimes de retraite à des fins de capitalisation a été réalisée au 31 décembre 2017 et la prochaine évaluation devra être réalisée au 31 décembre 2020.

Obligation au titre des avantages postérieurs à l'emploi

L'Université fournit des avantages postérieurs à l'emploi autres que les prestations de retraite aux employés admissibles à la retraite, y compris la santé et les soins dentaires. La valeur actuelle de ces engagements au 30 avril 2019 est estimée à 85,4 M\$ (90,9 M\$ au 30 avril 2018). Ces montants sont comptabilisés dans le passif du bilan.

Régime de retraite à cotisations définies

L'Université offre un régime de retraite à cotisations définies à tous ses employés. L'Université verse au Régime une cotisation pouvant atteindre 10,8 % de la rémunération de base de l'employé, selon l'âge de ce dernier.

Les renseignements importants à l'égard du Régime se détaillent comme suit :

	2019	2018
	\$	\$
Paiements en espèces constatés	49 897	51 226
Coût des prestations	24 540	22 982
Passif au titre de prestations définies		
Coût de la période		
Coût des services courants	7 189	7 340
Intérêts de l'obligation au titre des prestations définies	1 813	2 229
	9 002	9 569

12. Avantages sociaux futurs (suite)

Régime de retraite à cotisations définies (suite)

Les informations relatives au passif au titre de prestations définies de l'Université se détaillent comme suit :

	2019	2018
	\$	\$
Obligations au titre des prestations définies	307 366	317 231
Juste valeur des actifs du Régime	269 580	263 897
Déficit	37 786	53 334
Passif au titre des prestations définies	37 786	53 334

Les actifs du plan, à la juste valeur, sont répartis de la façon suivante :

	2019	2018
	%	%
Équivalents de trésorerie	7,3	2,0
Placements alternatifs	3,3	3,1
Actions	48,5	50,6
Titres à revenus fixes	40,9	44,3

Les hypothèses importantes sont les suivantes :

	2019	2018
	%	%
Taux d'actualisation		
Employés actifs	5,75	5,75
Employés retraités	4,50	4,50
Inflation	3,00	3,00

Obligation au titre des avantages postérieurs à l'emploi – avantages non financés

	2019	2018
	\$	\$
Solde au début	90 912	114 489
Coût des services rendus	784	1 210
Intérêts sur l'obligation au titre des avantages postérieurs à l'emploi	4 329	5 190
Prestations versées	(4 102)	(4 874)
Perte actuarielle nette	(6 507)	(25 103)
Solde à la fin	85 416	90 912

12. Avantages sociaux futurs (suite)

Obligation au titre des avantages postérieurs à l'emploi (suite)

Les principales hypothèses utilisées sont présentées ci-après (moyenne pondérée) :

	2019	2018
	%	%
Obligation au titre des avantages postérieurs à l'emploi en fin d'année		
Taux d'actualisation – Actifs	5,75	5,75
Taux d'actualisation – Retraités	4,50	4,50
Taux de croissance des salaires – Professeurs	4,50	5,70
Taux de croissance des salaires – Autres que les professeurs	3,00	3,00
Taux tendanciel du coût des soins de santé		
Taux tendanciel actuel	4,00	4,00
Taux tendanciel définitif	4,00	4,00
Exercice au cours duquel le taux tendanciel définitif est atteint	2040	2040

13. Affectations d'origine externe à des fins de dotations

	2019	2018
	\$	\$
Dotations aux facultés	603 090	588 696
Aide aux étudiants	476 603	461 875
Dotations à la recherche	118 319	118 930
Nouvelles priorités	32 866	21 455
Dotations à la bibliothèque	25 934	25 531
Services aux étudiants	9 484	9 514
Rentes	4 021	3 930
Revenu cumulé	340 581	336 270
	1 610 898	1 566 201

Les dotations consistent en des dons grevés d'affectations d'origine externe qui ont été reçus par l'Université. Le montant en capital des dotations doit être maintenu en permanence et est assujéti à la politique de placement, de distribution et de préservation du capital de l'Université. Le produit de placement généré par les dotations doit être utilisé conformément aux diverses fins établies par les donateurs. Dans le cadre de ses responsabilités de fiduciaire, l'Université garantit que tous les fonds reçus et affectés à des fins particulières sont utilisés à ces fins.

13. Affectations d'origine externe à des fins de dotations (suite)

Le produit de placement tiré des fonds de dotation, y compris les intérêts, les dividendes ainsi que les gains et les pertes réalisés et non réalisés, est comptabilisé à l'état des résultats lorsque ce produit est disponible pour les charges au gré de l'Université ou est disponible pour les charges en raison du respect de certaines conditions. L'Université a établi une politique dont l'objectif est de protéger la valeur réelle des dotations, en limitant le montant du produit rendu disponible pour les charges et en exigeant le réinvestissement du produit qui n'a pas été rendu disponible pour les charges. Le montant disponible pour les charges est assujéti à l'approbation du conseil des gouverneurs et s'établit à 4,00 %, ainsi qu'un pourcentage additionnel de 0,25 % pour les années fiscales allant de 2016 jusqu'à 2019, de la juste valeur moyenne des fonds de dotation des trois dernières années. L'excédent du produit réel sur le montant disponible pour les charges est comptabilisé comme une augmentation directe des fonds de dotation. Si le produit réel est inférieur au montant disponible pour les charges ou s'il est négatif, le manque à gagner est tiré du produit réinvesti cumulé et est comptabilisé comme une diminution directe de l'actif net. Selon la politique, la portion non dépensée du produit rendu disponible pour les charges est capitalisée et comptabilisée comme une augmentation directe du fonds de dotation. Si un fonds de dotation individuel était dépourvu d'un produit réinvesti cumulé suffisant, le montant en capital de la dotation pourrait être entamé. Ces montants devraient être recouverts au moyen du produit de placement net futur.

De plus, le conseil des gouverneurs a approuvé une charge de 1,10 % (1,10 % en 2018) de la juste valeur des placements contre les coûts internes et externes de gestion. Comme ces coûts sont inclus dans les fonds de fonctionnement et les fonds affectés, cette charge est incluse annuellement dans les virements de fonds.

14. Affectations d'origine interne

	2019	2018
	\$	\$
Autofinancement de l'enseignement et de la recherche	33 498	31 767
Fonds de démarrage pour les professeurs	9 540	7 489
Autres	52 775	49 139
	95 813	88 395

15. Produits de placement et intérêts créditeurs

	2019	2018
	\$	\$
Variation de la juste valeur des placements	(15 731)	(1 823)
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés	6 277	3 068
Intérêts créditeurs	7 850	5 844
Produits de placement	77 509	80 360
	75 905	87 449

16. Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement

	2019	2018
	\$	\$
Débiteurs (fonctionnement, prêts étudiants et produits de placement)	(2 181)	(2 135)
Frais payés d'avance	1 823	(3 996)
Stocks	175	(165)
Créditeurs et charges à payer	(7 817)	32 098
Produits reportés	9 230	5 884
	1 230	31 686

17. Instruments financiers

Risques financiers

L'Université est exposée au risque de marché, qui représente le risque que la valeur d'un instrument financier fluctue en raison de variations du cours du marché, que ces variations soient imputables à des facteurs propres à un titre particulier ou à son émetteur ou encore à des facteurs touchant l'ensemble des titres négociés sur le marché. La concentration de ce risque est réduite, car McGill détient un portefeuille de placements diversifiés.

L'Université est exposée au risque de change découlant de ses titres négociables libellés en devises. Au 30 avril 2019, la juste valeur des titres négociables libellés en devises de McGill s'élevait à 1,09 G\$ (1,07 G\$ au 30 avril 2018) dont notamment un montant de 651 M\$ libellé en devise américaine (660 M\$ au 30 avril 2018).

L'Université est exposée au risque de taux d'intérêt découlant de l'incidence des variations des taux d'intérêt liés à la dette à taux variable sur les flux de trésorerie de McGill et de l'incidence des variations de taux d'intérêt sur la juste valeur des titres négociables à taux fixe.

McGill est exposée au risque de crédit à l'égard de ses débiteurs. Une tranche importante des débiteurs de l'Université est considérée comme à faible risque de non-paiement puisque ceux-ci sont exigibles des gouvernements. Pour le reste des débiteurs, la concentration du risque est réduite au minimum étant donné que McGill compte sur une grande diversité de contreparties et de placements.

McGill est également exposée au risque de prix autre. Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles résultant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier individuel ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. L'Université est exposée au risque de prix autre en raison de ses placements dans des actions cotées en bourse.

L'objectif de McGill est d'avoir des liquidités suffisantes pour régler les passifs à leur échéance. McGill surveille le solde de son encaisse et ses flux de trésorerie afin d'être en mesure de respecter ses engagements. Au 30 avril 2019, les principaux passifs financiers étaient la dette bancaire, les créditeurs et charges à payer et la dette à long terme.

Instruments financiers dérivés

Comme il a été approuvé par le Comité d'investissement du Conseil, McGill détient des contrats à terme pour vendre des montants de 250,4 M\$ US à un taux moyen à terme de 1,3429 au 30 avril 2019 jusqu'en décembre 2021 (259,5 M\$ US à un taux moyen à terme de 1,2812 au 30 avril 2018, échus en juin 2018). Au 30 avril 2019, la juste valeur de ces contrats consistait en une perte non réalisée d'environ 1,7 M\$ inclus dans les titres négociables (une perte non réalisée de 1,5 M\$ au 30 avril 2018).

17. Instruments financiers (suite)

Instruments financiers dérivés (suite)

En octobre 2003, McGill a conclu une entente avec RBC Dominion valeurs mobilières (RBCDVM) en vertu de laquelle elle a investi dans une obligation de 13,0 M\$ libellée en dollars américains venant à échéance en 2029. Dans le cadre de cette entente, les paiements du capital et des intérêts semestriels de l'obligation devant être effectués à McGill ont fait l'objet d'un contrat de swap avec RBCDVM qui, en échange, versera à McGill, en 2029, un montant en dollars canadiens de 85,7 M\$. La juste valeur de l'obligation et du contrat de swap s'élève à 67,7 M\$ (61,5 M\$ au 30 avril 2018) et est incluse dans les titres négociables.

Le solde du placement libellé en dollars américains donnera lieu (à l'échéance) à l'échange des intérêts créditeurs contre un produit d'un montant fixe. Au 30 avril 2019, la juste valeur du contrat de swap était de 40,9 M\$ (38,7 M\$ au 30 avril 2018).

La valeur future de ce placement, y compris la croissance cumulée jusqu'en 2042, servira à rembourser les débentures de premier rang non garanties en circulation d'un montant de 150,0 M\$.

L'Université a conclu des contrats à terme sur obligations d'une valeur nominale de 207,0 M\$ ayant pour date de règlement le 17 mai 2019. Au 30 avril 2019, une perte non réalisée de 4,2 M\$ sur la juste valeur du contrat a été enregistrée aux livres et se retrouve dans les titres négociables (une perte non réalisée de 3,9 M\$ au 30 avril 2018). L'Université a conclu ces contrats pour se protéger contre une hausse de taux pour la balance des émissions à venir de 240,0 M\$ de dette à long terme. Ces contrats sont renégociés aux trois mois avec un règlement au taux du marché, réalisant un gain ou une perte, jusqu'à l'émission totale de la dette à long terme.

L'Université a aussi conclu des contrats de swap sur des devises d'une valeur de 84,1 M\$ ayant des dates de règlement entre le 13 mai 2019 et le 14 mai 2019 et portant intérêt au taux de 1,76 %. Au 30 avril 2019, la juste valeur des contrats correspondait à la valeur comptable, donc aucun gain ni perte n'a été enregistré à l'état des résultats.

Titres négociables

Le portefeuille de titres négociables est composé des types de placements suivants :

	2019	2018
	%	%
Actions canadiennes	12	10
Actions américaines	22	20
Actions autres que nord-américaines	22	22
Titres à revenu fixe canadiens	16	17
Titres à revenu fixe américains	1	1
Fonds de couverture	7	11
Stratégies de remplacement, y compris les fonds d'investissement privés et autres	20	19
	100	100

Les placements à court terme comprennent les titres à revenu fixe très liquides dont l'échéance est de moins d'un an et qui portent intérêt à des taux variant entre 0,92 % et 6,45 % (entre 0,79 % et 6,83 % au 30 avril 2018).

18. Promesses de dons

Les promesses de dons en cours au 30 avril 2019 s'élèvent à 1,2 M\$, déduction faite des provisions pour créances douteuses de 220,6 M\$ (210,0 M\$ au 30 avril 2018, déduction faite des provisions pour créances douteuses de 1,1 M\$) et n'ont pas été comptabilisées dans les états financiers.

19. Engagements

Contrats de location-exploitation

Les montants représentant les paiements minimaux futurs exigibles en vertu des contrats de location-exploitation existants sont les suivants :

	\$
2020	11 502
2021	11 771
2022	10 633
2023	10 314
2024	11 314
2025 et suivantes	<u>32 315</u>
	<u>87 849</u>

Construction en cours

McGill a entrepris la construction de plusieurs nouveaux immeubles et, par conséquent, a pris des engagements totalisant 90,0 M\$. Ces engagements devraient être respectés dans le cours normal des activités.

Engagements envers des fonds d'investissement privés et des fonds immobiliers privés

Dans le cadre de ses activités d'investissement, McGill investit une partie des sommes du fonds de dotation dans des fonds d'investissement privés et des fonds immobiliers privés. Conformément aux ententes conclues avec ces fonds, McGill s'est engagée à investir 193,3 M\$ en fonds additionnels au cours des quatre prochaines années.

20. Éventualités

Litiges

Dans le cours normal de ses activités, McGill est partie à diverses procédures judiciaires, y compris des demandes ayant trait au droit du travail et au Code civil du Québec. Bien qu'il soit impossible de déterminer le dénouement de ces procédures encore en instance au 30 avril 2019, la direction est d'avis que leur résolution n'aura aucune incidence importante sur la situation financière de McGill. Tout montant que McGill pourrait être obligée de verser serait passé en charges au cours de l'exercice du règlement. Par ailleurs, si un tel montant peut être estimé et qu'il est vraisemblablement exigible, il sera inclus dans les charges à payer.

Dans le cours normal des projets de construction de McGill, plusieurs réclamations d'entrepreneurs sont garanties par des hypothèques sur des édifices terminés ou en construction.

21. Évènement subséquent

En date du 23 juillet 2019, l'université a émis des débentures de Série C non garanties d'une valeur de 90 M\$, portant intérêt à un taux de 2,926 % avec paiements semestriels et échéant le 26 juillet 2049.

22. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.

